

ANNEXE E

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

ENTENTE-CADRE CANADA – NOUVELLE-ÉCOSSE RELATIVE AUX SERVICES EN FRANÇAIS 2005-2006 À 2008-2009

PROJET SPÉCIAL APPROUVÉ EN 2007-2008

Conformément au paragraphe 4.2 de l'*Entente Canada – Nouvelle-Écosse relative aux services en français 2005-2006 à 2008-2009*, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

Titre du projet

Perception de la prestation des services en français

Durée

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

Objectifs

- Favoriser la préservation et l'essor de la collectivité acadienne et francophone et pourvoir à l'offre active, par les institutions publiques désignées de la province, de services en français auprès de cette collectivité.

Résultats prévus

- Réalisation d'une étude visant à mieux comprendre les obstacles réels ou perçus de la communauté acadienne et francophone à demander des services en français auprès du gouvernement provincial.
- Création d'une formation psychosociale qui servira à sensibiliser la fonction publique provinciale à l'existence et à la nature de la communauté acadienne et francophone de la province.

Budget prévu

70 000 \$

Contribution du Canada

35 000 \$

Contribution de la province de la Nouvelle-Écosse

35 000 \$

Approuvé ce 18^e jour de avril 2007